

RCS : DUNKERQUE

Code greffe : 5902

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DUNKERQUE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 40041

Numéro SIREN : 344 561 485

Nom ou dénomination : BAUDELET HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 23/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/002644

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING				Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12							
Adresse de l'entreprise Lieudit Les Prairies 59173 BLARINGHEM				Durée de l'exercice précédent* 12							
Numéro SIRET* 3 4 4 5 6 1 4 8 5 0 0 0 1 4				Néant ☐ *							
						Exercice N clos le, 31122018		N-1 31122017			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)				AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC					
		Frais de développement *		CX		CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG		1 134 513		164 988	
		Fonds commercial (1)		AH		AI					
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO		6 366 139		5 944 508	
		Constructions		AP		AQ		11 681 788		12 067 626	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS		3 672 167		1 308 178	
		Autres immobilisations corporelles		AT		AU		1 724 412		1 073 390	
		Immobilisations en cours		AV		AW				4 077 903	
		Avances et acomptes		AX		AY		21 832		4 125	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT					
		Autres participations		CU		CV		1 500 000		50 931 425	
		Créances rattachées à des participations		BB		BC					
		Autres titres immobilisés		BD		BE		80		80	
		Prêts		BF		BG					
		Autres immobilisations financières*		BH		BI		181 923		181 923	
	TOTAL (II)				BJ		BK		26 079 022		75 771 857
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM					
		En cours de production de biens		BN		BO					
		En cours de production de services		BP		BQ					
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS					
		Marchandises		BT		BU					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW					
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY		3 192 224		2 699 553	
		Autres créances (3)		BZ		CA		148 707		11 653 065	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE		2 300 000		2 600 000	
		Disponibilités		CF		CG		17 808 317		13 461 120	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI		156 319		96 316		
	TOTAL (III)		CJ		CK		148 707		35 109 926		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM								
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN								
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		IA		26 227 729		110 881 783		
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an CR			
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :				Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS BAUDELET HOLDING</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N		
				Exercice N – 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 874 640)			DA	1 874 640	1 874 640
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	27 165 993	27 165 993
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	187 464	166 509
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	17 433 654	17 192 171
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	2 983 491	662 437
	Subventions d'investissement			DJ	26 445	62 718
	Provisions réglementées *			DK	3 648 970	3 495 912
	TOTAL (I)			DL	53 320 658	50 620 381
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	25 000	
	Provisions pour charges			DQ	13 293 896	15 115 024
	TOTAL (III)			DR	13 318 896	15 115 024
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	38 669 469	25 650 544
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	479 575	321 823
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		420 000
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	3 706 269	3 413 524
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 385 404	2 125 272
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	1 509	7 136
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	44 242 228	31 938 302	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	110 881 783	97 673 708	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	14 008 214	12 837 386
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING								Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N – 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF		
			FG	9 373 980	FH		FI	9 373 980	9 479 811
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	9 373 980	FK		FL	9 373 980	9 479 811	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	2 000	1 350	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 875 105	2 069 967	
	Autres produits (1) (11)					FQ	61	19	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	11 251 146	11 551 149
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
Variation de stock (marchandises)*					FT				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	4 045 863	4 457 054		
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	399 244	243 670		
Salaires et traitements*					FY	2 544 169	2 361 534		
Charges sociales (10)					FZ	1 439 313	1 297 973		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	– dotations aux amortissements*			GA	2 169 017	2 136 678	
			– dotations aux provisions*			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	32 634	31 854		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	10 630 242	10 528 765		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	620 904	1 022 383	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	28 499	32 129	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2 751		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	1 999 996	500 000	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	10 004		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	900 000		
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	2 912 752	500 000	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	58 707		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	105 827	144 379	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	164 534	144 379	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 748 217	355 620	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	3 397 621	1 410 133	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

N° 2053

1 / 1

31/12/2018

Cegid Group

ELEMENTS DE L'ANNEXE A FOURNIR PAR LES PETITES OU MOYENNES SOCIETES

Elément N°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT Du 1 ^{er} Janvier au 31 décembre 2018	NOTE N°
1	I - REGLES ET METHODES COMPTABLES Méthode d'évaluation	1
	II - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	
2	Etat de l'actif immobilisé	2
3	Etat des amortissements	3
4	Etat des provisions	4
5	Etat des échéances des créances et des dettes	5
6	Informations et commentaires sur :	
	9 - Immobilisations en cours	6
	10 - Produits à recevoir	7
	11 - Charges à payer	8
	13 - Charges constatées d'avance	9
	14 - Transfert de charges	10
	15 - Résultat exceptionnel	11
	16 - Composition du capital social	12
	17 - Variation des capitaux propres	13
	18 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	14
	19 - Répartition des effectifs	15
	III - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
8	Engagements financiers	16
14	Identité de la société établissant les comptes consolidés	17
15	Liste des filiales et participations	18
16	Postes du bilan relatifs aux filiales et participations	19
17	Prêts aux filiales	20
24	Situation fiscale latente & conditionnelle	21

ANNEXE - ELEMENT 1 (*)

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code de commerce - articles 9 et 11 - Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 articles 7, 21, 24 début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables, homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- * continuité de l'exploitation
- * permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- * indépendance des exercices

et conformément à la réglementation française d'établissement et de présentation des comptes annuels, y compris les arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Immobilisations	Amort. comptable	Amort. fiscal
Constructions	15 à 30 ans	10 à 30 ans
Agencements et amén. de constructions	8 à 20 ans	8 à 20 ans
Installations techniques	5 à 10 ans	5 à 10 ans
Matériels et outillage industriels	5 ans	5 ans
Logiciels	3 ans	1 an

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La provision de 900.000 euros constituée entre 2014 et 2016 pour constater la dépréciation d'une participation à hauteur de 40% dans la société NORD PAL PLAST, a fait l'objet d'une reprise courant 2018 suite à la cession des titres détenus.

Une provision de 1.500.000 euros avait été constitué en 2016 sur la société Etablissements BAUDELET pour constater la dépréciation des titres BAUDELET METAUX, suite à la fusion-absorption de la société Etablissements BAUDELET par la société BAUDELET HOLDING cette provision a été transmis à BAUDELET HOLDING.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits marquants de l'exercice

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (CGI art. 244 quater C).

L'entreprise ne peut ni financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise. L'administration précise que ces dispositions doivent s'entendre non comme des conditions posées au bénéfice du crédit d'impôt, mais comme des éléments de cadrage permettant aux partenaires sociaux d'apprécier si l'utilisation du crédit d'impôt permet effectivement à celui-ci de concourir à l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

Ainsi, ces informations correspondent à une obligation de transparence, mais ne conditionnent pas l'attribution du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi. Au titre de l'exercice clos le 31/12/2018, le CICE d'un montant de 43.004 € a été comptabilisé en produits à recevoir, en atténuation des charges de personnel. Pour l'exercice 2017, le montant du crédit d'impôt s'élevait à 43.004 euros et a été principalement utilisé pour couvrir les efforts consentis dans l'investissement, la formation, et le recrutement.

La société BAUDELET HOLDING a au cours de l'exercice 2018 procédé à la souscription de quatre emprunts, à hauteur de 20.000.000 euros dans le cadre du financement de divers investissements liés à l'évolution du groupe.

La société BAUDELET HOLDING a au cours de l'exercice 2018 procédé à la cession des titres qu'elle détenait dans la société NEO ECO depuis fin 2015.

La société BAUDELET HOLDING a courant 2018 pris une participation dans le capital de la société HDF IMMO à hauteur de 40%, ainsi que dans la société Be GREEN à hauteur de 80%, d'autre part, elle a procédé aux rachats des sociétés VACOAS et POLAK & Fils.

Courant novembre 2018, le capital social de la société S.M.B. a fait l'objet d'une augmentation de capital par incorporation du compte courant de la société BAUDELET HOLDING qui s'élevait à 210 171,72 €uros.

NOTE N° 5

ANNEXE - ELEMENT 5

EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Etat des Dettes	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéances à plus de cinq ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 764	2 764		
- à plus de 1 an à l'origine	38 666 705	9 257 077	27 735 881	1 673 748
Total	38 669 469	9 259 841	27 735 881	1 673 748
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	20 000 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	6 979 229			
(**) Dont envers les associés				

ANNEXE - ELEMENT 6-9

IMMOBILISATIONS EN COURS

Chantier	Dépenses €
Eco Site Mouvaux	3 617 251
Détournement Melde	52 153
DDAE Santes / Dunkerque / Mouvaux	50 168
DDAE G4	366 622
56 rue du Moulin Hazebrouck	308
66 rue du Moulin Hazebrouck	5 634
Parc à matières	7 600
Total immos en cours au 31/12/2018	4 099 736



ANNEXE - ELEMENT 6-10

PRODUITS A RECEVOIR
(Décret 83-1020 du 298 novembre 1983 - article 23)

Montant des PRODUITS A RECEVOIR inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	230 663
Créances Fiscales et sociales	1 477
Autres créances	3 480
Disponibilités	
TOTAL	235 620



NOTE N° 8

ANNEXE - ELEMENT 6-11°

CHARGES A PAYER
(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - article 23)

Montant des CHARGES A PAYER inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	2 764
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	134 845
Dettes fiscales et sociales	330 346
Autres dettes	1 510
TOTAL	469 465



ANNEXE - ELEMENT 6-13

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 23)

	Charges
Charges d'exploitation	156 319
TOTAL	156 319



NOTE N° 10

ANNEXE - ELEMENT 6-14

TRANSFERTS DE CHARGES
(Plan Comptable Général - Article 531-2/14)

TRANSFERTS DE CHARGES	MONTANT
	Produits
Refacturation de charges d'exploitation - sociétés du groupe	41 841
Refacturation de charges d'exploitation autres	939
Remboursements de sinistres	11 043
Remboursements de formations	5 214
TOTAL	59 037



ANNEXE - ELEMENT 6-15

RESULTAT EXCEPTIONNEL
(Plan Comptable Général - Article 531-2/14)

RESULTAT EXCEPTIONNEL	MONTANT
	Produits
Prix de cession des éléments d'actif	3 617 284
Part subvention investissement	36 273
Régularisations charges sociales et fiscales	21 790
Reprises sur provisions	253 356
Régularisations comptes tiers	6 881
TOTAL	3 935 584
	Charges
Valeur nette comp des éléments d'actif cédés	3 239 098
Régularisations charges sociales et fiscales	57 108
Charges honoraires regul fiscales exercices antérieurs	3 312
Régularisation comptes de tiers	78
Commission sur cession Broyeur 3000cv	80 000
Règlements suites sinistres	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements	377 356
Dotations dépréciations exceptionnelles	525 000
TOTAL	4 281 952



ANNEXE - ELEMENT 6-16(**)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - article 24-12°)

	Nombre	Valeur Nominale
1/ - Actions composant le capital social au début de l'exercice	62 488	30 Euros
2/ - Actions émises pendant l'exercice		
3/ - Actions remboursées pendant l'exercice		
4/ - Actions composant le capital social en fin d'exercice	62 488	30 Euros



NOTE N° 13

ANNEXE - ELEMENT 6-17(**)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - article 24-12°)

	31/12/2017	Augmentation	Diminution	31/12/2018
Capital	1 874 640			1 874 640
Prime de fusion	15 306 239			15 306 239
Primes d'émission, fusion, ...	11 859 755			11 859 755
Réserve légale	166 509	20 955		187 464
Réserve PVL T				0
Autres réserves	17 192 172	241 482		17 433 654
Résultat de l'exercice	662 437	2 983 492	662 437	2 983 492
Subventions d'investissement	62 718		36 273	26 445
Provisions Réglementées	3 495 912	377 356	224 297	3 648 971
TOTAL	50 620 382	3 623 285	923 008	53 320 659



ANNEXE - ELEMENT 6-18 (**)

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24 - 20°)

	Résultat avant Impôts	Impôts	Résultat Net avant Participation
Résultat Courant	3 397 621	75 453	3 322 168
Résultat Exceptionnel	-346 369	-7 692	-338 677
Résultat Comptable	3 051 253	67 761	2 983 492



NOTE N° 15

ANNEXE - ELEMENT 6-19 (**)

REPARTITION EFFECTIFS AU 31/12/2018

Effectif Total	Cadres	Non-cadres
36	19	17



ANNEXE - ELEMENT 8 (*)

ENGAGEMENTS FINANCIERS
(Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 24-9° et 24-16°)

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Engagements auprès de Mr le Préfet	6 970 304
Engagements - Garantie d'actif et de passif emprunt CIC	250 000
Engagements - Gage espèces sur emprunts BPI	100 000
Engagements en matière de pensions (1)	240 695
TOTAL	590 695

(1) Les paramètres suivants ont été utilisés pour calculer les engagements de retraite au 31 décembre 2018 :

- Taux de turnover : 2%
- Taux de progression des salaires : 1%
- Taux d'actualisation : 1,5 %



ANNEXE - ELEMENT 14 (**)

IDENTITE DE LA SOCIETE ETABLISSANT LES COMPTES CONSOLIDES
(Décret 83 - 1020 du 29 Novembre 1983 - article 24 - 14)

La société BAUDELET HOLDING établit les comptes consolidés du groupe constitué, en dehors d'elle-même par les sociétés :

S.A.S. BAUDELET
S.A.S. BAUDELET MATERIELS
S.A.S. BAUDELET TRANSPORTS
SCI DES PRAIRIES
S.A.S. BAUDELET METAUX
S.A.S. RENOV BENNES
S.A.S. S.M.B.
BAUDELET RECYCLING
S.A.S. BAUDELET MATERIAUX
SCI DE LA RACHE
SCI BPH NORD
BAUDELET FORMATION
SCEA SAINTE ANNE
BAUDELET SERVICES
BAUDELET ENVIRONNEMENT
RECYNOV (Mise en équivalence)
GARDET ET DE BEZENAC (Deux entités)
HDF IMMO
VACOAS
SOTRAMIANTE
BE GREEN
POLAK ET FILS

La société BAUDELET HOLDING est également tête de groupe dans le cadre de l'intégration fiscale avec les sociétés suivantes :

S.A.S. BAUDELET
S.A.S. BAUDELET MATERIELS
S.A.S. BAUDELET TRANSPORTS
S.A.S. BAUDELET HOLDING
S.A.S. BAUDELET METAUX
S.M.B.
BAUDELET MATERIAUX
GARDET ET DE BEZENAC ENVIRONNEMENT
GARDET ET DE BEZENAC RECYCLING

INTEGRATION FISCALE

(Article 531-3 du Code de Commerce)

Il existe des accords d'intégration fiscale entre les sociétés BAUDELET HOLDING (Tête de groupe), BAUDELET, BAUDELET MATERIELS, BAUDELET TRANSPORTS, BAUDELET METAUX, SMB, BAUDELET MATERIAUX, GBE et GBR.

Le montant de l'impôt sur les sociétés représentatif de la contribution au résultat fiscal d'ensemble de chaque société est enregistré dans la comptabilité de celle-ci. De ce fait, en cas de résultat déficitaire, l'économie d'impôt en résultant pour le groupe, est enregistrée dans les comptes de la société qui en est à l'origine.

Lorsque la contribution sociale est due, au regard du montant de l'impôt sur les sociétés de l'ensemble du groupe, celle-ci figure dans les comptes de la société tête de groupe.

Il n'existe, au 31 décembre 2018, aucun déficit reportable au niveau de l'ensemble du groupe d'intégration fiscale.



ANNEXE - ELEMENT 15-1 (**)

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Baudalet	Baudalet Matériels	Baudalet Transports	Baudalet Métaux	S.M.B.	Baudalet Matériaux
<u>FILIALES</u>						
Forme de la société	S.A.S.U.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S.
Chiffre d'affaires du dernier exercice	47.194.006 €	6.400.978 €	6.131.876 €	45.189.398 €	2.230.641 €	8.099.177 €
Montant du capital	4.000.000 €	500.000 €	80.000 €	27.790.000 €	222.000 €	100.000 €
Réserves et report à nouveau	1.734.631 €	2.205.350 €	3.072.411 €	(79.990 €)	3.700 €	3.280.070 €
Résultat du dernier exercice	3.341.075 €	138.026 €	113.241 €	305.362 €	(165.830 €)	943.550 €
Subventions d'investissements	859.153 €			12.462 €		
Provisions réglementées	5.625.792 €	10.078 €	866.236 €	328.876 €	11.516 €	214.956 €
Capitaux propres	15.731.181 €	2.853.454 €	4.131.890 €	28.356.710 €	71.385 €	4.538.576 €
Pourcentage de détention	100%	100%	100%	100,00%	100%	100%
Valeur nette comptable des titres détenus	3.995.001,00 €	713.907,57 €	153.363,71 €	39.550.104,85 €	247.171,72 €	100.000,00 €
Dividende distribué au cours de l'exercice	1.499.996 €	Néant	Néant	Néant	Néant	500.000 €
<u>PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu)</u> Néant.						

ANNEXE - ELEMENT 15-2 (**)

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	SCI de la Râche	SCI B.P.H.	Baucelet Formation	Baucelet Services	Baucelet Environnement
<u>FILIALES</u>					
Forme de la société	S.A.S	S.C.I.	S.A.R.L.	S.A.S.U.	S.A.S.U.
Chiffre d'affaires du dernier exercice	35.635 €	39.752 €	110.800 €	365.504 €	0 €
Montant du capital	76.225 €	1.524 €	10.000 €	100.000 €	1.000 €
Réserves et report à nouveau		106.981 €	3.829 €	(625 €)	(524 €)
Résultat du dernier exercice	24.252 €	8.572 €	2.622 €	3.214 €	(1.189 €)
Subventions d'investissements					
Provisions réglementées		Néant	Néant	Néant	Néant
Capitaux propres	100.477 €	117.077 €	16.452 €	102.588 €	(713 €)
Pourcentage de détention	99,98%	99%	100%	100%	100%
Valeur nette comptable des titres détenus	1.195.776,80 €	247.500,00 €	10.000,00 €	100.000,00 €	1.000,00 €
Dividende distribué au cours de l'exercice	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<u>PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu)</u>					
Néant.					

ANNEXE - ELEMENT 15-3 (**)

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Recynov	SCI HDF IMMO	Vacoas	Be GREEN	POLAK et Fils
<u>FILIALES</u>					
Forme de la société	S.A.S.	S.C.I.	S.A.S.U.	S.A.S.	S.A.R.L.
Chiffre d'affaires du dernier exercice	7.363.959 €	120.000 €	36.387 €	0 €	2.020.836 €
Montant du capital	10.000 €	9.000 €	2.000.100 €	0 €	250.000 €
Réserves et report à nouveau	290.896 €		591.783 €	0 €	1.082.823 €
Résultat du dernier exercice	49.778 €		34.728 €	0 €	224.975 €
Subventions d'investissements	21.280 €				
Provisions réglementées	21.009 €	Néant	22.280 €	Néant	Néant
Capitaux propres	392.962 €	9.000 €	2.648.891 €	0 €	1.557.798 €
Pourcentage de détention	40%	40%	100%	80%	100%
Valeur nette comptable des titres détenus	4.000,00 €	3.600,00 €	3.850.000,00 €	160.000,00 €	2.100.000,00 €
Dividende distribué au cours de l'exercice	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<u>PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu)</u>					
Néant.					

ANNEXE - ELEMENT 16 (**)

Postes du bilan relatifs aux filiales et participations
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

Nature	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la Société à un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations	50 820 549	1 610 877
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	3 129 250	
Autres créances	9 427 127	
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placements		
Instruments de trésorerie - Actif		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	408 350	
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 574 743	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	285	
Instruments de trésorerie - passif		
Charges financières		
Produits financiers	1 999 996	
Dividendes		
Intérêts sur créances		



ANNEXE - ELEMENT 17 (**)

PRETS AUX FILIALES

FILIALES	Montant Prêts
BAUDELET	1 600 077 €
BAUDELET MATERIELS	171 175 €
BAUDELET METAUX	5 769 328 €
SMB	116 399 €
BAUDELET MATERIAUX	477 795 €
SCI DE LA RACHE	229 658 €
SCI BPH	275 000 €
BAUDELET FORMATION	160 000 €
SAS RECYNOV	57 414 €
SCI HDF IMMO	60 000 €
BAUDELET SERVICES	300 000 €
BAUDELET ENVIRONNEMENT	5 000 €
VACOAS	78 590 €



NOTE N° 21

ANNEXE - ELEMENT 24 (**)

SITUATION FISCALE LATENTE & CONDITIONNELLE
(Décret 83 - 1020 du 29 Novembre 1983 - article 24 - 24)

Évaluations fiscales dérogatoires

■ Résultat de l'exercice		+	2.983.492 €
■ Impôt sur les bénéfices à	33,1/3 % ⁽¹⁾ 28 % ⁽²⁾	+	25.044 € 42.717 €
■ Résultat avant impôt		=	3.051.253 €
■ Variation des provisions réglementées		+	153.059 €
■ Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires			3.204.312 €

- (1) taux de droit commun applicable à l'exercice clos concernant l'impôt sur les sociétés (33,33 %). La contribution sociale sur les bénéfices de 3.3 % ne s'applique pas.
- (2) première phase de baisse progressive de l'impôt 28 % pour les bénéfices inférieurs à 500.000 €)

Montant des créances et des dettes d'impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

■ Organic	
■ Effort construction	
■ Participation	
■ IDR	
■ Provision pour perte de change	
■ Provision clients	
■ Provision pour impôts	15.180 €
■ TOTAL BASE CREANCE D'IMPOT DIFFERE	15.180 €

■ Taux d'imposition ⁽¹⁾ :	33,1/3 %
Créance d'impôt différé	5.060 €

L'impôt non comptabilisé à payer au titre des provisions réglementées à réintégrer ultérieurement dans l'assiette (ou au titre d'autres dispositions fiscales) se compose comme suit :

■ Provisions réglementées:	3.648.971 €
■ Autres dispositions fiscales (plafonnement de TP/V.A.)	
Total base :	3.648.971 €
■ Taux d'imposition ⁽¹⁾ :	33,1/3 %
■ Dette d'impôt différé :	1.216.324 €
■ Moins value à long terme :	Néant

(1) taux de droit commun applicable à l'exercice clos concernant l'impôt sur les sociétés (33,33 %). La contribution sociale sur les bénéfices de 3.3 % ne s'applique pas.

(2) première phase de baisse progressive de l'impôt 28 % pour les bénéfices inférieurs à 500.000 €)

BAUDELET HOLDING

SAS au capital de 1.874.640 Euros

Siège Social : Lieudit Les Prairies

59173 BLARINGHEM

344 561 485 RCS DUNKERQUE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2019

PROCES VERBAL DE DELIBERATION

Les associés de la SAS se sont réunis en assemblée le 21 juin 2019 à 16 heures 30, au siège social de la société, sur convocation du président.

La société KPMG SA, commissaire aux comptes, a en outre été convoquée à la présente réunion et est représentée par Monsieur José Denisselle.

L'assemblée est présidée par le Président : Monsieur Bernard POISSONNIER.

Les associés assistant à la réunion ont signé la feuille de présence en entrant en séance qui, après vérification, est certifiée exacte par le président. Cette feuille est tenue à la disposition des associés.

L'assemblée réunissant 62 429 actions sur les 62 488 actions composant le capital social de la société peut régulièrement délibérer.

Le président met à la disposition de l'assemblée les documents suivants qui vont lui être soumis :

- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018.
- Les comptes consolidés au 31 décembre 2018.
- Le rapport de gestion du président.
- Les rapports du commissaire aux comptes sur les comptes de cet exercice et les conventions visées à l'article 227-10 du code de commerce.
- Le texte des résolutions proposées.

Puis, il est rappelé que l'assemblée doit délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.
- Rapport de gestion sur l'activité du groupe et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018.
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de cet exercice et les conventions visées à l'article 227-10 du code de commerce.
- Approbation de ces comptes et conventions.
- Affectation du résultat.

Lecture est ensuite donnée des rapports sur les comptes et les conventions réglementées. Les comptes annuels et consolidés sont présentés.

Cette présentation faite, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2018 approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date se soldant par un bénéfice de 2.983.492 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

DEUXIEME RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2018 approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes consolidés arrêtés à cette date se soldant par un résultat de 6.530.659 € (part groupe).

Cette résolution est adoptée à la majorité.

TROISIEME RESOLUTION – CONVENTION DE L'ARTICLE 227-10 DU CODE DE COMMERCE

L'assemblée générale statuant sur le rapport du commissaire aux comptes sur les conventions entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L 227-10 du code de Commerce approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

QUATRIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du Président, l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice

S'élevant à

2.983.492 €

- Aux associés à titre de dividendes à concurrence de	1.000.000 €
- A la réserve ordinaire	1.983.492 €

Le dividende revenant à chaque action est ainsi fixé à 16,00 €

L'assemblée générale reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé qu'au titre des trois exercices précédents les dividendes distribués à chaque action se sont élevés respectivement à :

EXERCICE	DIVIDENDE DISTRIBUE
2017	6,40 €
2016	0,00 €
2015	0,00 €

Cette résolution est adoptée à la majorité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée et il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président de séance.

LE PRESIDENT
M. Bernard POISSONNIER

BAUDELET HOLDING

SAS au capital de 1.874.640 Euros

Siège Social : Lieudit Les Prairies

59173 BLARINGHEM

344 561 485 RCS DUNKERQUE

PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT **A L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2019**

QUATRIEME RESOLUTION –AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du Président, l’assemblée générale décide d’affecter le bénéfice

Résultat à affecter	2 983 492 €
Distributions	1 000 000 €
Affectation à la réserve légale	0 €
Affectation du solde aux réserves ordinaires	1 983 492 €
Le dividende revenant à chaque part est ainsi fixé à	16,00 €

L’assemblée générale reconnaît en outre qu’il lui a été rappelé qu’au titre des trois exercices précédents les dividendes distribués à chaque action et l’avoir fiscal correspondant se sont élevés respectivement à :

Exercice	Dividende distribué	Avoir fiscal	Revenu Réel
2017	6,40 €	0,00 €	6,40 €
2016	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2015	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Cette résolution est adoptée à la majorité..

BAUDELET HOLDING

SAS au capital de 1.874.640 Euros

Siège Social : Lieudit Les Prairies

59173 BLARINGHEM

344 561 485 RCS DUNKERQUE

RAPPORT DE GESTION

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2019

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale ordinaire conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre société, à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITES DE LA SOCIETE

	2018	2017	Variation	
Le chiffre d'affaires s'élève à	9 373 980 €	9 479 812 €	-105 832 €	-1,12%
Le total des produits d'exploitation se détermine à	11 251 147 €	11 551 149 €	-300 002 €	-2,60%
Le total des charges d'exploitation se détermine à	10 630 242 €	10 528 766 €	101 477 €	0,96%
En ce compris les amortissements pour	2 169 018 €	2 136 678 €	32 340 €	1,51%
En ce compris les provisions pour charges pour			0 €	
Le résultat d'exploitation se détermine par un bénéfice de	620 904 €	1 022 383 €	-401 479 €	-39,27%
Le résultat financier est de	2 748 217 €	355 620 €	2 392 597 €	672,80%
En ce compris les dividendes pour	1 999 996 €	500 000 €	1 499 996 €	
Le résultat exceptionnel est de	- 346 369 €	- 554 671 €	208 302 €	37,55%
L'impôt société s'élève à	67 761 €	193 025 €	-125 264 €	-64,90%
Le compte de résultat se solde par un bénéfice de	2 983 492 €	662 437 €	2 321 054 €	350,38%

COMMENTAIRES

Depuis la mise en application de la réforme issue du règlement CRC 2002-10, ces quelques précisions complémentaires s'imposent.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Immobilisations	Amort. comptable	Amort. fiscal
Constructions	15 à 30 ans	10 à 30 ans
Agencements et amén. de constructions	8 à 20 ans	8 à 20 ans
Installations techniques	5 à 10 ans	5 à 10 ans
Matériels et outillage industriels	5 ans	5 ans
Logiciels	3 ans	1 an

Dans le cadre des obligations de communication sur les conditions de paiement, instaurées par l'article D 441-1 du décret 2017-350 du 20 mars 2017 nous vous prions de bien vouloir prendre note des informations suivantes relatives aux délais de paiement.

***Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice
dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)***

	Article D. 441 I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	32						49					
Montant total des factures concernées (Préciser HT ou TTC)		1901 TTC	3383 TTC			5604 TTC		9711 TTC	50456 TTC	30271 TTC	1061 TTC	91498 TTC
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (Préciser HT ou TTC)						0.03%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (Préciser HT ou TTC)												0.33%

	Article D. 441 I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu	Article D. 441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées		
Nombres des factures exclues	Néant	Néant
Montant total des factures exclues (Préciser HT ou TTC)	Néant	Néant
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)		
Délais de Paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : <i>(préciser)</i> ☐ Délais légaux : <i>(préciser)</i>	☐ Délais contractuels : <i>(préciser)</i> ☐ Délais légaux : <i>(préciser)</i>

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (CGI art. 244 quater C).

L'entreprise ne peut ni financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise. L'administration précise que ces dispositions doivent s'entendre non comme des conditions posées au bénéfice du crédit d'impôt, mais comme des éléments de cadrage permettant aux partenaires sociaux d'apprécier si l'utilisation du crédit d'impôt permet effectivement à celui-ci de concourir à l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

Ainsi, ces informations correspondent à une obligation de transparence, mais ne conditionnent pas l'attribution du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le CICE d'un montant de 43.004 € a été comptabilisé en produits à recevoir, en atténuation des charges de personnel.

La société BAUDELET HOLDING a au cours de l'exercice 2018 procédé à la souscription de trois emprunts, à hauteur de 20 millions d'euros dans le cadre du financement de divers investissements liés à l'évolution du groupe BAUDELET ENVIRONNEMENT.

La société BAUDELET HOLDING a au cours de l'exercice 2018 procédé à la cession des titres qu'elle détenait dans la société NEO ECO depuis fin 2015 et dans la société NORD PAL PLAST depuis début 2009.

La société BAUDELET HOLDING a courant 2018 pris une participation dans le capital de la société HDF IMMO à hauteur de 40%, ainsi que dans la société Be GREEN à hauteur de 80%, d'autre part, elle a procédé aux rachats des sociétés VACOAS et POLAK & Fils.

Courant novembre 2018, le capital social de la société S.M.B. a fait l'objet d'une augmentation de capital par incorporation du compte courant de la société BAUDELET HOLDING qui s'élevait à 210 171,72 €uros.

PERSPECTIVES

L'exercice 2018 voit naître une nouvelle ère, faisant suite à la réorganisation juridique de 2017, et préparant l'évolution future du groupe BAUDELET ENVIRONNEMENT. Les acquisitions de nouvelles activités, Sotramiante et Polak et Fils, permettent de compléter l'offre de service de l'ensemble du groupe et s'accompagnent de réorientation de moyens financiers, par la cession de 2 participations en 2018, Néo Eco et Nord Pal Plast.

Nous vous rappelons ci-après la liste des participations dans les différentes sociétés détenues par BAUDELET HOLDING ainsi que les chiffres caractéristiques pour chacune d'entre elle pour l'exercice 2018.

Nom des Sociétés	% Participation au 31/12/2018	% Participation au 31/12/2017	Chiffres d'affaires 2018	Chiffres d'affaires 2017	Résultat Net 2018	Résultat Net 2017	Dividendes prévus
Baudelet	100,00%	100,00%	47 194 007 €	46 054 425 €	3 341 075 €	3 410 559 €	0 €
Baudelet Matériels	100,00%	100,00%	6 400 978 €	6 031 236 €	138 026 €	163 283 €	0 €
Baudelet Transports	100,00%	100,00%	6 131 876 €	6 096 734 €	113 241 €	90 310 €	0 €
Baudelet Métaux	100,00%	100,00%	45 189 398 €	55 363 576 €	305 362 €	480 750 €	0 €
SMB	100,00%	100,00%	2 202 109 €	2 175 248 €	-165 831 €	-38 772 €	0 €
Baudelet Matériaux	100,00%	100,00%	8 099 178 €	8 046 260 €	943 550 €	1 139 678 €	0 €
SCI de la Râche	99,98%	99,98%	35 635 €	38 567 €	24 253 €	28 505 €	0 €
SCI BPH	99,00%	99,00%	39 752 €	39 747 €	8 572 €	-9 874 €	0 €
Baudelet Formation	100,00%	100,00%	110 800 €	1 400 €	2 622 €	970 €	0 €
Baudelet Services	100,00%	100,00%	365 504 €	0 €	3 214 €	0 €	0 €
Baudelet Environnement	100,00%	100,00%	0 €	0 €	-1 189 €	-524 €	0 €
Recynov	40,00%	40,00%	7 363 959 €	4 975 143 €	49 778 €	155 007 €	0 €
Nord Pal Plast	0,00%	60,00%		4 562 704 €		326 706 €	0 €
Néo Eco	0,00%	49,00%		1 566 897 €		56 302 €	0 €
HDF Immo	40,00%		0 €		0 €		0 €
Vacoas	100,00%		36 387 €		34 728 €		0 €
BE Green	80,00%		0 €		0 €		0 €
Polak et fils	100,00%		2 020 836 €		224 975 €		0 €

Nous vous proposons d'affecter le résultat de la façon suivante :

Résultat à affecter	2 983 492 €
Prélèvement sur les réserves	
Distributions	1 000 000 €
Affectation à la réserve légale	0 €
Affectation du solde aux réserves ordinaires	1 983 492 €

Nous vous indiquons ci-après le dividende attribué à chaque action :

Exercice	Dividende distribué
2017	6,40 €
2016	0,00 €
2015	0,00 €

La société a pris en charge des dépenses dites somptuaires du point de vue fiscal, et par conséquent, non déductibles, pour un montant de 81.530 € en 2018.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Nous allons maintenant vous présenter plus en détail les comptes annuels que nous soumettrons à votre approbation.

Votre commissaire aux comptes relate par ailleurs dans un rapport sur les comptes annuels, l'accomplissement de sa mission qui lui est dévolue par la loi.

Nous vous invitons à approuver par votre vote le texte des résolutions qui vous est proposé.

FAIT A BLARINGHEM
Le 06 juin 2019.
LE PRESIDENT



KPMG S.A.
Bureau de Saint-Omer
47 Avenue Clémenceau
CS 40055
62967 Longuenesse Cédex
France

R.E.C.O.

30 Boulevard de la Liane
Belle Isle
62360 Saint-Léonard

BAUDELET HOLDING S.A.S.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018
BAUDELET HOLDING S.A.S.
Impasse Baudelet - Lieu-dit Les Prairies
59173 Blaringhem
Ce rapport contient 33 pages
Référence : AP-JD



KPMG S.A.
Bureau de Saint-Omer
47 Avenue Clémenceau
CS 40055
62967 Longuenesse Cédex
France

R.E.C.O.

30 Boulevard de la Liane
Belle Isle
62360 Saint-Léonard

BAUDELET HOLDING S.A.S.

Siège social : Impasse Baudalet - Lieu-dit Les Prairies
59173 Blaringhem
Capital social : €.1 874 640

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'attention de la collectivité des associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Baudalet Holding S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2018 s'établit à 50 931 425 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



R.E.C.O.

BAUDELET HOLDING S.A.S.

*Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
20 juin 2019*

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Longuenesse, le 20 juin 2019
KPMG S.A.



José Denisselle
Associé,

Saint-Léonard, le 20 juin 2019
R.E.C.O.



Patrick Feutry
Associé,

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise Lieudit Les Prairies 59173 BLARINGHEM			Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 3 4 4 5 6 1 4 8 5 0 0 0 1 4			Néant ☐ *					
			Exercice N clos le, 31122018					
			N-1 31122017					
			Brut 1					
			Amortissements, provisions 2					
			Net 3					
			Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 299 502	1 134 513	164 988	166 617
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	12 310 648	6 366 139	5 944 508
	Constructions		AP	AQ	23 749 415	11 681 788	12 067 626	10 797 428
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	AS	4 980 346	3 672 167	1 308 178	2 772 386
	Autres immobilisations corporelles		AT	AU	2 797 802	1 724 412	1 073 390	825 771
	Immobilisations en cours		AV	AW	4 077 903		4 077 903	1 375 215
	Avances et acomptes		AX	AY	21 832		21 832	4 125
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	52 431 425	1 500 000	50 931 425	46 209 095
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE	80		80	80
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	181 923		181 923	181 923
	TOTAL (II)		BJ	BK	101 850 879	26 079 022	75 771 857	68 525 885
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	3 192 224		3 192 224	2 699 553
		Autres créances (3)	BZ	CA	11 801 772	148 707	11 653 065	10 290 833
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	2 300 000		2 300 000	2 600 000
		Disponibilités	CF	CG	17 808 317		17 808 317	13 461 120
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	156 319		156 319	96 316
TOTAL (III)		CJ	CK	35 258 633	148 707	35 109 926	29 147 823	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	137 109 513	26 227 729	110 881 783	97 673 708	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BAUDELET HOLDING			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 874 640)		DA	1 874 640	1 874 640
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	27 165 993	27 165 993
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	187 464	166 509
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	17 433 654	17 192 171
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	2 983 491	662 437
	Subventions d'investissement		DJ	26 445	62 718
	Provisions réglementées *		DK	3 648 970	3 495 912
	TOTAL (I)		DL	53 320 658	50 620 381
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	25 000	
	Provisions pour charges		DQ	13 293 896	15 115 024
	TOTAL (III)		DR	13 318 896	15 115 024
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	38 669 469	25 650 544
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	479 575	321 823
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		420 000
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	3 706 269	3 413 524
	Dettes fiscales et sociales		DY	1 385 404	2 125 272
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	1 509	7 136
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	44 242 228	31 938 302	
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	110 881 783	97 673 708	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	14 008 214	12 837 386
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING							Néant ☐ *		
		Exercice N					Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	9 373 980	FH		FI	9 373 980	9 479 811	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	9 373 980	FK		FL	9 373 980	9 479 811	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	2 000	1 350	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 875 105	2 069 967	
	Autres produits (1) (11)					FQ	61	19	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	11 251 146	11 551 149	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
Variation de stock (marchandises)*						FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	4 045 863	4 457 054	
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	399 244	243 670	
Salaires et traitements*						FY	2 544 169	2 361 534	
Charges sociales (10)						FZ	1 439 313	1 297 973	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	2 169 017	2 136 678	
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC			
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
Autres charges (12)						GE	32 634	31 854	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	10 630 242	10 528 765	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	620 904	1 022 383
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	28 499	32 129	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2 751		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	1 999 996	500 000	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	10 004		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	900 000		
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	2 912 752	500 000	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	58 707		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	105 827	144 379	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	164 534	144 379	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	2 748 217	355 620
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	3 397 621	1 410 133

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS BAUDELET HOLDING				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	28 670	82 366		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	3 653 557	90 273		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	253 356	305 279		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	3 935 583	477 918		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	83 390	53 363		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	3 296 206	66 812		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	902 355	912 413		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	4 281 952	1 032 590		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(346 368)	(554 671)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	67 761	193 025		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	18 127 982	12 561 197		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	15 144 490	11 898 760		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	2 983 491	662 437		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		463 020	
			- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC				
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD				
	(9)	Dont transferts de charges			A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Régularisations comptes tiers					78		4 782	
Dégrèvements impôts (Taxes foncières - CVAE - CFE)							21 790	
Remboursements Dégrèvement TIFCE							2 097	
Cessions d'éléments d'actifs					3 319 097		3 617 284	
Quote-part de subventions							36 273	
					Exercice N			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :					Charges antérieures		Produits antérieurs	

**ELEMENTS DE L'ANNEXE A FOURNIR PAR
LES PETITES OU MOYENNES SOCIETES**

Elément N°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT Du 1^{er} Janvier au 31 décembre 2018	NOTE N°
1	I - REGLES ET METHODES COMPTABLES Méthode d'évaluation	1
	II - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	
2	Etat de l'actif immobilisé	2
3	Etat des amortissements	3
4	Etat des provisions	4
5	Etat des échéances des créances et des dettes	5
6	Informations et commentaires sur :	
	9 - Immobilisations en cours	6
	10 - Produits à recevoir	7
	11 - Charges à payer	8
	13 - Charges constatées d'avance	9
	14 - Transfert de charges	10
	15 - Résultat exceptionnel	11
	16 - Composition du capital social	12
	17 - Variation des capitaux propres	13
	18 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	14
	19 - Répartition des effectifs	15
	III - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
8	Engagements financiers	16
14	Identité de la société établissant les comptes consolidés	17
15	Liste des filiales et participations	18
16	Postes du bilan relatifs aux filiales et participations	19
17	Prêts aux filiales	20
24	Situation fiscale latente & conditionnelle	21

ANNEXE - ELEMENT 1 (*)

RÈGLES ET METHODES COMPTABLES
(Code de commerce - articles 9 et 11 - Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 articles 7, 21, 24 début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables, homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- * continuité de l'exploitation
- * permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- * indépendance des exercices

et conformément à la réglementation française d'établissement et de présentation des comptes annuels, y compris les arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Immobilisations	Amort. comptable	Amort. fiscal
Constructions	15 à 30 ans	10 à 30 ans
Agencements et amén. de constructions	8 à 20 ans	8 à 20 ans
Installations techniques	5 à 10 ans	5 à 10 ans
Matériels et outillage industriels	5 ans	5 ans
Logiciels	3 ans	1 an



Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La provision de 900.000 euros constituée entre 2014 et 2016 pour constater la dépréciation d'une participation à hauteur de 40% dans la société NORD PAL PLAST, a fait l'objet d'une reprise courant 2018 suite à la cession des titres détenus.

Une provision de 1.500.000 euros avait été constitué en 2016 sur la société Etablissements BAUDELET pour constater la dépréciation des titres BAUDELET METAUX, suite à la fusion-absorption de la société Etablissements BAUDELET par la société BAUDELET HOLDING cette provision a été transmis à BAUDELET HOLDING.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits marquants de l'exercice

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (CGI art. 244 quater C).

L'entreprise ne peut ni financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise. L'administration précise que ces dispositions doivent s'entendre non comme des conditions posées au bénéfice du crédit d'impôt, mais comme des éléments de cadrage permettant aux partenaires sociaux d'apprécier si l'utilisation du crédit d'impôt permet effectivement à celui-ci de concourir à l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

Ainsi, ces informations correspondent à une obligation de transparence, mais ne conditionnent pas l'attribution du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi. Au titre de l'exercice clos le 31/12/2018, le CICE d'un montant de 43.004 € a été comptabilisé en produits à recevoir, en atténuation des charges de personnel. Pour l'exercice 2017, le montant du crédit d'impôt s'élevait à 43.004 euros et a été principalement utilisé pour couvrir les efforts consentis dans l'investissement, la formation, et le recrutement.



La société BAUDELET HOLDING a au cours de l'exercice 2018 procédé à la souscription de quatre emprunts, à hauteur de 20.000.000 euros dans le cadre du financement de divers investissements liés à l'évolution du groupe.

La société BAUDELET HOLDING a au cours de l'exercice 2018 procédé à la cession des titres qu'elle détenait dans la société NEO ECO depuis fin 2015.

La société BAUDELET HOLDING a courant 2018 pris une participation dans le capital de la société HDF IMMO à hauteur de 40%, ainsi que dans la société Be GREEN à hauteur de 80%, d'autre part, elle a procédé aux rachats des sociétés VACOAS et POLAK & Fils.

Courant novembre 2018, le capital social de la société S.M.B. a fait l'objet d'une augmentation de capital par incorporation du compte courant de la société BAUDELET HOLDING qui s'élevait à 210 171,72 €uros.

NOTE N° 5

ANNEXE - ELEMENT 5

EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Etat des Dettes	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéances à plus de cinq ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 764	2 764		
- à plus de 1 an à l'origine	38 666 705	9 257 077	27 735 881	1 673 748
Total	38 669 469	9 259 841	27 735 881	1 673 748
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	20 000 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	6 979 229			
(**) Dont envers les associés				

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS BAUDELET HOLDING										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
						2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	1 210 497	KE		KF	96 987		
CORPORELLES	Terrains				KG	11 582 549	KH		KI	728 099		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	16 241 887	KK		KL	2 700 258	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	2 742 868	KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP	3 067 063	KQ		KR	64 505	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	6 451 510	KT		KU	238 539		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	434 480	KW		KX	57 558		
		Matériel de transport *			KY	884 896	KZ		LA	110 030		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	1 020 721	LC		LD	373 975		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH	1 375 215	LI		LJ	5 296 252		
	Avances et acomptes				LK	4 125	LL		LM	192 269		
	TOTAL III				LN	43 805 317	LO		LP	9 761 486		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U	48 609 095	8V		8W	6 323 771	
		Autres titres immobilisés				IP	80	IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières				IT	181 923	IU		IV				
TOTAL IV				LQ	48 791 098	LR		LS	6 323 771			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	93 806 913	ØH		ØJ	16 182 245			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
		1		2		3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV	7 982	LW	1 299 502	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	12 310 648	LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	1 003 035	MB	17 939 110	MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	2 742 868	MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG	64 131	MH	3 067 437	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	1 709 702	MK	4 980 346	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	492 038	MO		
		Matériel de transport	IV		MP	83 858	MQ	911 067	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	1 394 696	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY	2 593 564	MZ		NA	4 077 803	NB		
	Avances et acomptes		NC	174 562	ND		NE	21 832	NF		
	TOTAL III		IY	2 768 127	NG	2 860 727	NH	47 937 948	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IO		ØX	2 501 441	ØY	52 431 425	ØZ	
		Autres titres immobilisés		II		2B		2C	80	2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	181 923	2G			
TOTAL IV		I3		NJ	2 501 441	NK	52 613 428	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	2 768 127	ØK	5 370 151	ØL	101 850 879	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BAUDELET HOLDING										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN							
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	1 043 880	PF	97 095	PG	6 462	PH	1 134 513						
Terrains		PI	4 889 306	PJ	476 832	PK		PL	5 366 139						
Constructions	Sur sol propre	PM	8 172 707	PN	688 521	PO	458 275	PQ	8 402 954						
	Sur sol d'autrui	PR	1 064 504	PS	96 385	PT		PU	1 160 890						
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	2 017 177	PW	164 899	PX	64 132	PY	2 117 944						
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	3 679 124	QA	360 480	QB	367 437	QC	3 672 167						
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	349 872	QE	25 866	QF		QG	375 738						
	Matériel de transport	QH	317 358	QI	131 839	QJ	74 716	QK	374 481						
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	847 095	QM	127 096	QN		QO	974 192						
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT							
TOTAL III		QU	21 337 147	QV	2 071 922	QW	964 561	QX	22 444 508						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	22 381 028	ØP	2 169 017	ØQ	971 023	ØR	23 579 022						
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice								
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel									
Frais établissements TOTAL I	M9	4 185	N1		N2		N3	19 286	N4	66	N5		N6	(15 167)	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains	Q2	147 503	Q3		Q4		Q5	38 981	Q6		Q7		Q8	108 521	
Constructions	Sur sol propre	Q9	62 708	R1		R2		R3	9 256	R4		R5		R6	53 451
	Sur sol d'autrui	R7	19 421	R8		R9		S1	5 652	S2		S3		S4	13 768
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	761	S6		S7		S8		S9	966	T1		T2	(205)
Inst. techniques mat. et outillage	T3	932	T4	87 667	T5		T6	5 875	T7	123 005	T8		T9	(40 279)	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	715	U2	1 125	U3		U4		U5		U6		U7	1 841
	Matériel de transport	U8	24 816	U9		V1		V2	1 111	V3		V4		V5	23 705
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	27 516	V8		V9		W1	20 094	W2		W3	7 422
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2	256 859	X3	116 310	X4		X5	60 877	X6	144 066	X7		X8	168 226	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL						NM						N0		
Total général (I+II+III+IV)	NP	261 045	NQ	116 310	NR		NS	80 164	NT	144 132	NU		NV	153 058	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	377 355	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	224 297	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ	153 058			
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9				Z8					
Primes de remboursement des obligations						SP				SR					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS BAUDELET HOLDING**

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X 3 495 912	TM 377 355	TN 224 297	TO 3 648 970
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z 3 495 912	TS 377 355	TT 224 297	TU 3 648 970
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B 25 000	4C	4D 25 000
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B 20 239	5C	5D 5 059	5E 15 180
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO 15 094 785	EP	EQ 1 816 069	ER 13 278 716
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z 15 115 024	TV 25 000	TW 1 821 128	TX 13 318 896
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6D
		- corporelles	6E 500 000	6F 500 000	6H 1 000 000
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø5
		- titres de participation	9U 2 400 000	9V	9X 1 500 000
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X 114 000	6Y 58 707	6Z 24 000	7A 148 707
	TOTAL III	7B 3 014 000	TY 558 707	TZ 924 000	UA 2 648 707
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C 21 624 936	UB 961 063	UC 2 969 425	UD 19 616 574
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE 558 707	UF 1 845 128	
		- financières	UG	UH 900 000	
		- exceptionnelles	UJ 402 355	UK 224 297	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières			UT	181 923	UV	181 923	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA								
	Autres créances clients			UX	3 192 224		3 192 224					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY	510		510					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	1 063 273		1 063 273					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	727 544		727 544					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP	1 477		1 477					
	Groupe et associés (2)			VC	9 427 127		9 427 127					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	581 841		581 841					
	Charges constatées d'avance			VS	156 319		156 319					
	TOTAUX			VT	15 332 239	VU	15 332 239	VV				
RENOIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	2 764		2 764						
	à plus d'1 an à l'origine		VH	38 666 705		9 257 077		27 735 881		1 673 748		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	14 118		14 118						
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	3 706 269		3 706 269						
Personnel et comptes rattachés			8C	183 710		183 710						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	606 729		606 729						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	520 057		520 057						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	74 907		74 907						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	465 457		465 457						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	1 509		1 509						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	44 242 228	VZ	14 008 214		28 631 516		1 602 497		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	20 000 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	6 979 229	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						



ANNEXE - ELEMENT 6-9

IMMOBILISATIONS EN COURS

Chantier	Dépenses €
Eco Site Mouvaux	3 617 251
Détournement Melde	52 153
DDAE Santes / Dunkerque / Mouvaux	50 168
DDAE G4	366 622
56 rue du Moulin Hazebrouck	308
66 rue du Moulin Hazebrouck	5 634
Parc à matières	7 600
Total immos en cours au 31/12/2018	4 099 736

.....



ANNEXE - ELEMENT 6-10

PRODUITS A RECEVOIR
(Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 - article 23)

Montant des PRODUITS A RECEVOIR inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	230 663
Créances Fiscales et sociales	1 477
Autres créances	3 480
Disponibilités	
TOTAL	235 620

ANNEXE - ELEMENT 6-11°

CHARGES A PAYER
(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - article 23)

Montant des CHARGES A PAYER inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	2 764
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	134 845
Dettes fiscales et sociales	330 346
Autres dettes	1 510
TOTAL	469 465

ANNEXE - ELEMENT 6-13

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 23)

	Charges
Charges d'exploitation	156 319
TOTAL	156 319

NOTE N° 10

ANNEXE - ELEMENT 6-14

TRANSFERTS DE CHARGES
(Plan Comptable Général - Article 531-2/14)

TRANSFERTS DE CHARGES	MONTANT
	Produits
Refacturation de charges d'exploitation - sociétés du groupe	41 841
Refacturation de charges d'exploitation autres	939
Remboursements de sinistres	11 043
Remboursements de formations	5 214
TOTAL	59 037

ANNEXE - ELEMENT 6-15

RESULTAT EXCEPTIONNEL
(Plan Comptable Général - Article 531-2/14)

RESULTAT EXCEPTIONNEL	MONTANT
	Produits
Prix de cession des éléments d'actif	3 617 284
Part subvention investissement	36 273
Régularisations charges sociales et fiscales	21 790
Reprises sur provisions	253 356
Régularisations comptes tiers	6 881
TOTAL	3 935 584
	Charges
Valeur nette comp des éléments d'actif cédés	3 239 098
Régularisations charges sociales et fiscales	57 108
Charges honoraires regul fiscales exercices antérieurs	3 312
Régularisation comptes de tiers	78
Commission sur cession Broyeur 3000cv	80 000
Règlements suites sinistres	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements	377 356
Dotations dépréciations exceptionnelles	525 000
TOTAL	4 281 952

ANNEXE - ELEMENT 6-16(**)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - article 24-12°)

	Nombre	Valeur Nominale
1/ - Actions composant le capital social au début de l'exercice	62 488	30 Euros
2/ - Actions émises pendant l'exercice		
3/ - Actions remboursées pendant l'exercice		
4/ - Actions composant le capital social en fin d'exercice	62 488	30 Euros

ANNEXE - ELEMENT 6-17(**)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - article 24-12°)

	31/12/2017	Augmentation	Diminution	31/12/2018
Capital	1 874 640			1 874 640
Prime de fusion	15 306 239			15 306 239
Primes d'émission, fusion, ...	11 859 755			11 859 755
Réserve légale	166 509	20 955		187 464
Réserve PVL T				0
Autres réserves	17 192 172	241 482		17 433 654
Résultat de l'exercice	662 437	2 983 492	662 437	2 983 492
Subventions d'investissement	62 718		36 273	26 445
Provisions Réglementées	3 495 912	377 356	224 297	3 648 971
TOTAL	50 620 382	3 623 285	923 008	53 320 659

ANNEXE - ELEMENT 6-18 (**)

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24 - 20°)

	Résultat avant Impôts	Impôts	Résultat Net avant Participation
Résultat Courant	3 397 621	75 453	3 322 168
Résultat Exceptionnel	-346 369	-7 692	-338 677
Résultat Comptable	3 051 253	67 761	2 983 492

NOTE N° 15

ANNEXE - ELEMENT 6-19 (**)

REPARTITION EFFECTIFS AU 31/12/2018

Effectif Total	Cadres	Non-cadres
36	19	17



ANNEXE - ELEMENT 8 (*)

ENGAGEMENTS FINANCIERS
(Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 24-9° et 24-16°)

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Engagements auprès de Mr le Préfet	6 970 304
Engagements - Garantie d'actif et de passif emprunt CIC	250 000
Engagements - Gage espèces sur emprunts BPI	100 000
Engagements en matière de pensions (1)	240 695
TOTAL	590 695

(1) Les paramètres suivants ont été utilisés pour calculer les engagements de retraite au 31 décembre 2018 :

- Taux de turnover : 2%
- Taux de progression des salaires : 1%
- Taux d'actualisation : 1,5 %

.....

ANNEXE - ELEMENT 14 (**)

IDENTITE DE LA SOCIETE ETABLISSANT LES COMPTES CONSOLIDES
(Décret 83 - 1020 du 29 Novembre 1983 - article 24 - 14)

La société BAUDELET HOLDING établit les comptes consolidés du groupe constitué, en dehors d'elle-même par les sociétés :

S.A.S. BAUDELET
S.A.S. BAUDELET MATERIELS
S.A.S. BAUDELET TRANSPORTS
SCI DES PRAIRIES
S.A.S. BAUDELET METAUX
S.A.S. RENOV BENNES
S.A.S. S.M.B.
BAUDELET RECYCLING
S.A.S. BAUDELET MATERIAUX
SCI DE LA RACHE
SCI BPH NORD
BAUDELET FORMATION
SCEA SAINTE ANNE
BAUDELET SERVICES
BAUDELET ENVIRONNEMENT
RECYNOV (Mise en équivalence)
GARDET ET DE BEZENAC (Deux entités)
HDF IMMO
VACOAS
SOTRAMIANTE
BE GREEN
POLAK ET FILS

La société BAUDELET HOLDING est également tête de groupe dans le cadre de l'intégration fiscale avec les sociétés suivantes :

S.A.S. BAUDELET
S.A.S. BAUDELET MATERIELS
S.A.S. BAUDELET TRANSPORTS
S.A.S. BAUDELET HOLDING
S.A.S. BAUDELET METAUX
S.M.B.
BAUDELET MATERIAUX
GARDET ET DE BEZENAC ENVIRONNEMENT
GARDET ET DE BEZENAC RECYCLING



INTEGRATION FISCALE **(Article 531-3 du Code de Commerce)**

Il existe des accords d'intégration fiscale entre les sociétés BAUDELET HOLDING (Tête de groupe), BAUDELET, BAUDELET MATERIELS, BAUDELET TRANSPORTS, BAUDELET METAUX, SMB, BAUDELET MATERIAUX, GBE et GBR.

Le montant de l'impôt sur les sociétés représentatif de la contribution au résultat fiscal d'ensemble de chaque société est enregistré dans la comptabilité de celle-ci. De ce fait, en cas de résultat déficitaire, l'économie d'impôt en résultant pour le groupe, est enregistrée dans les comptes de la société qui en est à l'origine.

Lorsque la contribution sociale est due, au regard du montant de l'impôt sur les sociétés de l'ensemble du groupe, celle-ci figure dans les comptes de la société tête de groupe.

Il n'existe, au 31 décembre 2018, aucun déficit reportable au niveau de l'ensemble du groupe d'intégration fiscale.

ANNEXE - ELEMENT 15-1 (**)

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Baudelet	Baudelet Matériels	Baudelet Transports	Baudelet Métaux	S.M.B.	Baudelet Matériaux
<u>FILIALES</u>						
Forme de la société	S.A.S.U.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S.
Chiffre d'affaires du dernier exercice	47.194.006 €	6.400.978 €	6.131.876 €	45.189.398 €	2.230.641 €	8.099.177 €
Montant du capital	4.000.000 €	500.000 €	80.000 €	27.790.000 €	222.000 €	100.000 €
Réserves et report à nouveau	1.734.631 €	2.205.350 €	3.072.411 €	(79.990 €)	3.700 €	3.280.070 €
Résultat du dernier exercice	3.341.075 €	138.026 €	113.241 €	305.362 €	(165.830 €)	943.550 €
Subventions d'investissements	859.153 €			12.462 €		
Provisions réglementées	5.625.792 €	10.078 €	886.236 €	328.876 €	11.516 €	214.956 €
Capitaux propres	15.731.181 €	2.853.454 €	4.131.890 €	28.356.710 €	71.385 €	4.538.576 €
Pourcentage de détention	100%	100%	100%	100,00%	100%	100%
Valeur nette comptable des titres détenus	3.995.001,00 €	713.907,57 €	153.363,71 €	39.550.104,85 €	247.171,72 €	100.000,00 €
Dividende distribué au cours de l'exercice	1.499.996 €	Néant	Néant	Néant	Néant	500.000 €
<u>PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu)</u> Néant.						

ANNEXE - ELEMENT 15-2 (**)

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	SCI de la Râche	SCI B.P.H.	Baudelet Formation	Baudelet Services	Baudelet Environnement
<u>FILIALES</u>					
Forme de la société	S.A.S	S.C.I.	S.A.R.L	S.A.S.U.	S.A.S.U.
Chiffre d'affaires du dernier exercice	35.635 €	39.752 €	110.800 €	365.504 €	0 €
Montant du capital	76.225 €	1.524 €	10.000 €	100.000 €	1.000 €
Réserves et report à nouveau		106.981 €	3.829 €	(625 €)	(524 €)
Résultat du dernier exercice	24.252 €	8.572 €	2.622 €	3.214 €	(1.189 €)
Subventions d'investissements					
Provisions réglementées		Néant	Néant	Néant	Néant
Capitaux propres	100.477 €	117.077 €	16.452 €	102.588 €	(713 €)
Pourcentage de détention	99,98%	99%	100%	100%	100%
Valeur nette comptable des titres détenus	1.195.776,80 €	247.500,00 €	10.000,00 €	100.000,00 €	1.000,00 €
Dividende distribué au cours de l'exercice	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<u>PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu)</u>					
Néant.					



ANNEXE - ELEMENT 15-3 (**)

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Recynov	SCI HDF IMMO	Vacoas	Be GREEN	POLAK et Fils
<u>FILIALES</u>					
Forme de la société	S.A.S.	S.C.I.	S.A.S.U.	S.A.S.	S.A.R.L.
Chiffre d'affaires du dernier exercice	7.363.959 €	120.000 €	36.387 €	0 €	2.020.836 €
Montant du capital	10.000 €	9.000 €	2.000.100 €	0 €	250.000 €
Réserves et report à nouveau	290.896 €		591.783 €	0 €	1.082.823 €
Résultat du dernier exercice	49.778 €		34.728 €	0 €	224.975 €
Subventions d'investissements	21.280 €				
Provisions réglementées	21.009 €	Néant	22.280 €	Néant	Néant
Capitaux propres	392.962 €	9.000 €	2.648.891 €	0 €	1.557.798 €
Pourcentage de détention	40%	40%	100%	80%	100%
Valeur nette comptable des titres détenus	4.000,00 €	3.600,00 €	3.850.000,00 €	160.000,00 €	2.100.000,00 €
Dividende distribué au cours de l'exercice	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<u>PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu)</u> Néant.					



ANNEXE - ELEMENT 16 (**)

Postes du bilan relatifs aux filiales et participations
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

Nature	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la Société à un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations	50 820 549	1 610 877
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	3 129 250	
Autres créances	9 427 127	
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placements		
Instruments de trésorerie - Actif		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	408 350	
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 574 743	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	285	
Instruments de trésorerie - passif		
Charges financières		
Produits financiers	1 999 996	
Dividendes		
Intérêts sur créances		



ANNEXE - ELEMENT 17 (**)

PRETS AUX FILIALES

FILIALES	Montant Prêts
BAUDELET	1 600 077 €
BAUDELET MATERIELS	171 175 €
BAUDELET METAUX	5 769 328 €
SMB	116 399 €
BAUDELET MATERIAUX	477 795 €
SCI DE LA RACHE	229 658 €
SCI BPH	275 000 €
BAUDELET FORMATION	160 000 €
SAS RECYNOV	57 414 €
SCI HDF IMMO	60 000 €
BAUDELET SERVICES	300 000 €
BAUDELET ENVIRONNEMENT	5 000 €
VACOAS	78 590 €

NOTE N° 21

ANNEXE - ELEMENT 24 (**)

SITUATION FISCALE LATENTE & CONDITIONNELLE
(Décret 83 - 1020 du 29 Novembre 1983 - article 24 - 24)

Évaluations fiscales dérogatoires

■ Résultat de l'exercice	+	2.983.492 €
■ Impôt sur les bénéfices à	33,1/3 % ⁽¹⁾ +	25.044 €
	28 % ⁽²⁾	42.717 €
■ Résultat avant impôt	=	3.051.253 €
■ Variation des provisions réglementées	+	153.059 €
■ Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires		3.204.312 €

- (1) taux de droit commun applicable à l'exercice clos concernant l'impôt sur les sociétés (33,33 %). La contribution sociale sur les bénéfices de 3.3 % ne s'applique pas.
- (2) première phase de baisse progressive de l'impôt 28 % pour les bénéfices inférieurs à 500.000 €)

Montant des créances et des dettes d'impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

■ Organic	
■ Effort construction	
■ Participation	
■ IDR	
■ Provision pour perte de change	
■ Provision clients	
■ Provision pour impôts	15.180 €
■ TOTAL BASE CREANCE D'IMPOT DIFFERE	15.180 €
■ Taux d'imposition ⁽¹⁾ :	33,1/3 %
Créance d'impôt différé	5.060 €



L'impôt non comptabilisé à payer au titre des provisions réglementées à réintégrer ultérieurement dans l'assiette (ou au titre d'autres dispositions fiscales) se compose comme suit :

■ Provisions réglementées:	3.648.971 €
■ Autres dispositions fiscales (plafonnement de TP/V.A.)	
Total base :	3.648.971 €
■ Taux d'imposition ⁽¹⁾ :	33,1/3 %
■ Dette d'impôt différé :	1.216.324 €
■ Moins value à long terme :	Néant

(1) taux de droit commun applicable à l'exercice clos concernant l'impôt sur les sociétés (33,33 %). La contribution sociale sur les bénéfices de 3.3 % ne s'applique pas.

(2) première phase de baisse progressive de l'impôt 28 % pour les bénéfices inférieurs à 500.000 €)